

Ecrit par le 23 juillet 2024

(replay) France 5 : Echappées belles « fabuleux » en Vaucluse

Diffusée sur France 5 samedi dernier, l'émission 'Echappées belles' consacrée à Avignon et le Vaucluse est encore disponible en 'replay' sur le site de France TV jusqu'au samedi 11 juillet.

Durant 93 minutes, Sophie Ducasse alias 'Tiga', la présentatrice de cette émission depuis 2018, accompagne le téléspectateur dans ce voyage au pays des papes. Au programme : Avignon et son patrimoine classé au patrimoine mondial de l'Unesco, la maison d'hôtes des jardins de Baracane, le club d'aviron de la Société Nautique d'Avignon (SNA), l'île de la Barthelasse, les ruches du palais des papes, le restaurant 'le Potard', les Halles, la ferme de la Reboul, la table de la Mirande mais aussi Villeneuve-lès-Avignon, la confrérie de l'ail de Piolenc, le vignoble de Gigondas, l'escalade des Dentelles de Montmirail, les randonnées sur contreforts du mont Ventoux, le gîte de Vergol à Montbrun-les-Bains, les cavités du plateau d'Albion, le simulateur de chute libre de Pujaut, le Mistral, Eric Hoinville un ingénieur de RES, le domaine de Beurenard de Daniel Coulon à Châteauneuf-du-Pape, Brune Passini artisan savonnière à la Manufacture du siècle à Carpentras, Pernes-Les-Fontaines, Benjamin Masson producteur de spiruline avant de conclure par une évocation du Festival d'Avignon et une découverte de Carpentras. Un week-end « fabuleux » et « inoubliable » au dire de Tiga.

<https://www.france.tv/france-5/echappees-belles/echappees-belles-saison-14/1057067-week-end-a-avignon.html>

Sécheresse : le Vaucluse en situation de 'vigilance'

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le préfet de Vaucluse vient de classer le département en situation ‘vigilance’ concernant les risques de sécheresse. Après une pluviométrie excédentaire d’octobre à décembre 2019, cette décision a été prise après consultation du comité départemental ‘Sécheresse’.

« Bien que la situation hydrologique en Vaucluse soit jugée globalement plus favorable que les années précédentes, on observe d’ores et déjà une dégradation sur le bassin du Lez, et dans une moindre mesure sur le bassin de l’Aygues, expliquent les services de la préfecture. Les prévisions météorologiques semblent confirmer l’installation d’un temps chaud et sec, dans un contexte d’augmentation des prélèvements agricoles et d’eau potable. Dans ce cadre, le risque d’une dégradation rapide de la situation de sécheresse est à craindre.

En conséquence, il appartient dès à présent aux usagers de porter une attention particulière à leurs besoins en limitant au strict nécessaire leur consommation d’eau dans tout le département.

Il est demandé à chacun de :

- restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...),

Ecrit par le 23 juillet 2024

- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,
- réduire les consommations d'eau domestique,
- organiser la gestion du remplissage des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux d'eau potable,
- procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- adapter les plantations aux conditions climatiques de la région,
- anticiper sur les éventuelles restrictions futures.

Les maires peuvent par ailleurs prendre, par arrêté municipal, des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de la gestion de leur réseau d'eau potable.

En cas d'aggravation de la situation et conformément au plan-cadre sécheresse départemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourraient être engagées rapidement

L'arrêté préfectoral est consultable sur le site : www.vaucluse.gouv.fr (Portail de l'État en Vaucluse : Protection de l'Environnement - l'Eau et la Pêche - Police de l'Eau).

Mairie d'Avignon : tous derrière et (Cécile) Helle devant

Ecrit par le 23 juillet 2024



39 voix pour la socialiste Cécile Helle, 8 pour la RN (Rassemblement national) Anne-Sophie Rigault, 4 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès et 2 bulletins blancs, voilà le résultat du vote du 3ème tour des municipales dans la Cité des Papes ce samedi matin.

« **Emotion, fierté et honneur.** »

Cécile Helle rempile donc pour un second mandat : « Vous imaginez l'émotion, la fierté, l'honneur mais aussi l'immense responsabilité qui sont les miens dans ce contexte de crise. 'Avignon, notre coeur, notre force', titre de notre liste, montre que je suis maire de tous les avignonnais, que je me battrai dans l'intérêt de la ville, du territoire de l'agglomération et je saurai me montrer digne de votre confiance renouvelée ».

Elle poursuit : « Rien ne se bâtit de grand quand on est seul. Comme députée puis comme conseillère régionale j'ai toujours eu l'exigence du résultat. Cela donne des devoirs, pas des droits. Avec une équipe

Ecrit par le 23 juillet 2024

partiellement renouvelée, rajeunie, notre axe d'action c'est agir pour les autres, le bien commun, l'intérêt général. Et j'espère que les débats dans cette enceinte républicaine qu'est la mairie seront plus sereins, plus respectueux. »

Après avoir brièvement passé en revue les temps forts de sa 1ère mandature 2014-2020, la maire d'Avignon évoque les projets 2020-2026 : l'école de l'éco-quartier Joly Jean, la rénovation urbaine, le parc de la Confluence, le réaménagement de la gare centre... Et insiste sur 3 défis : l'urgence climatique, la solidarité et la démocratie citoyenne après les 68,13% s'abstention du second tour le 28 juin dernier. Et de conclure, avant d'enfiler à nouveau l'écharpe tricolore sous des applaudissements nourris : « Je ferai ce que j'ai dit et je dirai ce que je fais ».

« L'opposition s'exprime. »

C'est au tour de Jean-Pierre Cervantès (15,29% des suffrages) de prendre la parole. Pour féliciter la maire et se féliciter que les séances du conseil municipal soient enfin retransmises sur internet. Fidèle à ses convictions, il demande à la nouvelle majorité « d'arrêter de bétonner la ville et de la végétaliser avec autre chose que d'énormes pots en plastique ».

Lui succède Anne-Sophie Rigault qui critique immédiatement Cécile Helle : « Quelle légitimité accorder à une équipe qui se retrouve un peu là par hasard, sans panache? » demande-t-elle...

« Je croyais que vous alliez cesser de donner dans la provocation » ironise Cécile Helle. L'élue RN conclura « cette élection vous ne l'avez pas gagnée, nous ne l'avons pas perdue » (On dirait du Martine Vassal dans le texte au soir du second tour et avant son retrait de la bouillabaisse marseillaise...).

Plus posé, le LR Michel Bissière réclamera de la sérénité, de la dignité pour les élus qui représentent la population d'Avignon. « Nous sommes dans l'opposition mais nous serons constructifs, combatifs et vigilants. »

Enfin Mouloud Rézouali qui fait partie de l'équipe écologiste de Jean-Pierre Cervantès, proposera notamment que le montant des indemnités des élus se limite au Smic. Cécile Helle lui apprendra, puisqu'il n'était pas encore élu en 2014, qu'elle avait déjà baissé son salaire de 20% (soit moins 1400€ par mois), celui des adjoints de 10% (donc -100€) ce qui a représenté 70 000 € par an, donc 420 000€ d'économies pendant les 6 ans de son 1er mandat.

Prochaine réunion des 53 conseillers municipaux d'Avignon, vendredi 10 juillet à 10h à la Mairie.

Les résultats :

« Avignon notre coeur notre force » (C Helle) 45,62% - 39 sièges

Ecrit par le 23 juillet 2024

- « Avignon à coeur » (A-S Rigault) 30,06% - 8 sièges
- » Avignon écologique Sociale Solidaire » (JP Cervantès) 15,29% - 4 sièges
- « Avignon en grand » (M Bissière) 9,03% - 2 sièges

La liste des 20 adjoints a la maire d'Avignon :

- 1 / Claude Nahum (Président de l'ADIL et de la LICRA)
- 2 / Catherine Gay
- 3 / Paul-Roger Gontard
- 4 / Laure Minssen
- 5 / Fabrice Martinez-Tocabens
- 6 / Zinèbe Haddoui
- 7 / David Fournier
- 8 / Laurence Lefèvre
- 9 / Claude Tummimo (ex président de la Fédération des Commerçants d'Avignon)
- 10 / Frédérique Corcoral
- 11 / Sébastien Giorgis
- 12 / Isabelle Labrot
- 13 / Julien de Benito
- 14 / Amy Mazari-Allel
- 15 / Jean-Marc Bluy
- 16 / Nathalie Gaillardet
- 17 / Eric Deshayes
- 18 / Isabelle Portefaix
- 19 / Kader Belladj

Écrit par le 23 juillet 2024

20 / Martine Clavel

Le nouveau 1er ministre a été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse

[Jean Castex](#), le nouveau Premier ministre nommé à la place d'Edouard Philippe, a notamment été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 où il fera notamment ses armes dans le domaine de la politique de la ville. Ensuite cet énarque sera président de la Chambre régionales des comptes d'Alsace, puis directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, directeur de cabinet de Xavier Bertrand, conseiller aux affaires sociales au cabinet du président de la République française auprès de Nicolas Sarkozy puis enfin délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris et président de l'Agence nationale du sport avant d'être missionné en avril dernier par le gouvernement pour préparer le déconfinement.

C'est là que ce natif du Gers âgé de 55 ans, a notamment été en lien avec le Vaucluse via [Jean-Baptiste Blanc](#), vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, dans le cadre du groupe de réflexion de l'ADF ([Assemblée des départements de France](#)) concernant la stratégie de déconfinement. ([voir son interview vidéo dans "Paroles de Décideurs"](#)). L'élu cavaillonnais figurait en effet parmi la douzaine d'élus et DGS (Directeur général des services) de France à lui avoir transmis une note de 6 pages intitulée 'Tester, tracer et mieux isoler'.

Elu local, Jean Castex est maire de Prades dans les Pyrénées-Orientales depuis 2008. Il vient d'être réélu lors du premier tour avec 70,2 % des voix.

20 gardes forestiers pour surveiller les forêts du Parc naturel régional du Luberon

Ecrit par le 23 juillet 2024



La Région Sud et le Parc naturel régional du Luberon mettent en place sur le terrain une équipe de 20 gardes régionaux forestiers dans le cadre du programme régional 'Guerre du feu' afin de surveiller les massifs forestiers du Luberon et sensibiliser le public au risque incendie.

Le 1er juillet dernier, au Colorado provençal à Rustrel, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon ont lancé la campagne 2020 'Guerre du feu'. Jusqu'au 31 août, 20 jeunes vont être mobilisés afin de prévenir au mieux les incendies de forêt par une sensibilisation accrue des touristes et des résidents pendant la période estivale.

Les gardes seront déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés du territoire : la forêt des Cèdres du Petit Luberon, le vallon de l'Aiguebrun, le colorado de Rustrel, les gorges de Régalon, d'Oppedette et de Véroncle, la colline Saint-Jacques à Cavaillon et une partie du Sud Luberon (Lourmarin, Cucuron, Cabrières d'Aigues, Peypin d'Aigues).

« Sensibilisation de 78 000 personnes en 2019. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

Créée en 2018, la Garde Régionale Forestière a pour mission de développer la culture du risque incendie auprès de la population résidentielle ou passagère. Elle permet également de renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation, et surveillance du risque incendie aux abords des espaces naturels et forestiers sur la saison estivale.

En tout, 134 jeunes de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers, seront déployés sur 11 collectivités du territoire régional de Paca pour appuyer la sécurité civile. Le budget dédié à cette opération est passé en 2020 à 670 000€ contre 580 000€ en 2019. Dans ce cadre, l'enveloppe consacré au PNRL s'élève à 105 106 €, financé à hauteur de 80 % par le Conseil régional. L'an dernier, le dispositif a permis de sensibiliser plus de 78 000 personnes aux risques d'incendie.

« Accès aux forêts encadré par un arrêté préfectoral valable du 28 juin au 15 septembre. »

Rappelons que dans le Vaucluse, l'accès aux forêts est encadré par un arrêté préfectoral valable du 28 juin au 15 septembre. Ainsi, en cas de risque incendie exceptionnel l'accès aux massifs est interdit, à toute heure et pour tout le monde. Lorsque le risque incendie est 'Très Sévère', cet accès est autorisé de 5h à 12h sur les massifs forestiers du Petit et Grand Luberon, Monts de Vaucluse, Basse Durance. Les jours où le risque incendie est 'Sévère', 'Modéré', 'Léger', 'Faible' l'accès est autorisé. Mais le bivouac et le camping sauvage restent interdits.

Aroma-Zone s'implante à Aix-en-Provence

Ecrit par le 23 juillet 2024



L'entreprise vaclusienne, référence dans les cosmétiques et les produits d'entretien faits maison, ouvre une boutique de 600 m² à Aix en Provence dédiée à l'aromathérapie et à la cosmétique.

Après Paris, Lyon et les 'shop-in-shop' de Metz, Strasbourg et Lille, c'est du côté d'Aix-en-Provence qu'[Aroma-Zone](#) a choisi ouvrir sa nouvelle boutique. Située au sein de l'hôtel particulier Boyer d'Eguilles dans le centre historique d'Aix, le magasin propose bon nombre d'huiles essentielles, macérats et gels d'aloé vera ainsi que des ateliers d'aromathérapie et de cosmétiques pour apprendre à fabriquer soi-même ses cosmétiques.

Fondée il y a 20 ans, la PME familiale fait office de référence dans l'aromathérapie et la cosmétique maison. Après s'être posée dans un premier temps à Malemort du Comtat en 2005, l'entreprise s'installe à Cabrières d'Avignon en 2007 avec un site dédié à la production et à la recherche. Elle rachètera par la

Ecrit par le 23 juillet 2024

suite un second site à Châteauneuf-de-Gadagne pour la plateforme et la logistique.

Aroma-Zone, Hôtel Boyer d'Éguilles 6, rue Espariat. Aix-en-Provence.

Innov'Alliance succède à Terralia

Pourquoi le gouvernement a-t-il encouragé les regroupements des pôles de compétitivité ayant pour but de renforcer l'innovation et dynamiser une compétitivité faisant notoirement défaut à notre pays ? Dans notre région, le nouvel ensemble Terralia-Pass devient Innov'Alliance, pôle de compétitivité français spécialisé sur les thèmes de l'alimentation, du bien-être et de la naturalité. Que peuvent attendre les entreprises adhérentes de ce nouvel élan ?

L'étape se resserre : le gouvernement a donné son accord en 2019 à la poursuite de l'activité de 48 'pôles de compétitivité' pour une durée de 4 ans. Ces petites structures, au nombre de 71 quinze ans après leur lancement en 2004, avaient pour but de réunir sur un territoire donné des entreprises de toute taille, des acteurs de la recherche et des établissements de formation pour développer des 'synergies' - comme on le précisait dans le langage d'alors - et des coopérations autour d'un secteur d'activité précis. Ce modèle, propre à la France, n'a cessé d'évoluer.

Le nombre de pôles fait débat depuis le début. Les plans initiaux - inspirés par une politique de compétitivité - prévoyaient d'en limiter le nombre à une douzaine. Au fil du temps, les tenants d'une politique d'aménagement du territoire l'ont emporté. Qui n'avait pas son pôle ? La réalité de ces derniers étant dès lors très différente. Dès 2007, les financements sur les projets des pôles les plus prestigieux sont 15 fois supérieurs à ceux que l'on a constitués pour des intérêts locaux et territoriaux. Pour mettre bon ordre, on a recréé une 'coupe des Champions' et une 'coupe de la Ligue'.

En 2016, il avait ainsi été envisagé de distinguer deux catégories de pôles, les premiers à vocation internationale relevant de l'Etat ; les seconds centrés sur une présence régionale sous la responsabilité des régions. Finalement, le gouvernement s'est orienté vers une fusion des pôles pour acquérir une taille critique et garantir une visibilité sur leurs futurs financements.

Le nouveau périmètre de Terralia

C'est ainsi que 56 dossiers de candidature ont été déposés en 2018 dans le cadre de la quatrième phase de l'appel d'offre des pôles de compétitivité. Huit ont été mis en sursis et 48 retenus. C'est le cas du pôle inter régional 'Alimentation, Bien-être, naturalité' qui a dévoilé, la semaine dernière, ses objectifs pour 2022 sous la marque 'Innov'Alliance'.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Celle-ci regroupe désormais les activités du pôle avignonnais Terralia, centré sur l'agro-alimentaire, et du pôle Pass (Parfums, arômes, senteurs, saveurs) installé à Grasse. Le nouvel ensemble représente près de 450 adhérents, présents dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'association, qui veut « apporter des services identiques sur tout le territoire », emploie 20 personnes, dont 14 à Avignon qui accueille le siège et les principaux services supports : communication, direction administrative et financière, ressources humaines. « L'équipe d'accompagnement à l'innovation réside aussi à Avignon où nous disposons d'un espace (400 m²) pour les études sensorielles et marketing », précise Gilles Fayard, directeur général d'Innov'Alliance. Un laboratoire de dégustation, un espace culinaire et une salle de formation qui réalise une centaine d'étude par an et s'appuie sur un panel de milliers de testeurs pour développer des recettes de cuisine.

Premier 'Living lab' sur l'agriculture durable

« Nos adhérents vont pouvoir expérimenter sur de vrais terrains agricoles (plein champ et serre) des solutions technologiques et faire des démonstrations avec des robots et des équipements qui permettront de réduire les traitements phytosanitaires, d'améliorer le traitement des sols ainsi que de mesurer et prévoir la météo en liens étroits avec les chercheurs et les producteurs ».

C'est le premier 'Living lab' en France sur cette thématique. Il est au service d'un projet global autour de la naturalité, de la matière première agricole jusqu'à sa transformation artisanale ou industrielle. Le nouveau pôle maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur d'une 'innovation ouverte' sur ces sujets pour tester grandeur nature des services, outils, usages nouveaux.

En pratique, ce laboratoire sera installé fin 2020 sur les terrains de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) situé sur le Campus d'Agroparc et sur une parcelle du lycée agricole François Pétrarque pour la viticulture. Doté de 2 M€, ce projet abondé par le Conseil régional (600 000 €) et la Communauté d'agglomération (400 000 €) est financé, pour le reste, par le pôle (1 M€). Il prévoit la construction de nouveaux bâtiments sur un terrain de 4 000 m² pour l'accueil de l'équipe, du labo et d'une dizaine de start-up issues des quatre grands métiers représentés par le pôle d'innovation :

- *La durabilité des ressources et productions végétales* : innovation variétale, santé des plantes et des sols, agriculture biologique, gestion de l'eau et des énergies, agriculture technologique, numérique, robotique.
- *Les procédés éco-performants et 'l'usine du futur'* : sobriété des procédés, biotechnologies et bioprocédés, extraction purification, chimie verte, numérisation des procédés, robotisation.
- *La sécurité et l'innocuité des produits* : réduction des intrants agricoles et contaminants, développement des techniques analytiques, authentification, caractérisation, sécurité sanitaire, toxicologie.
- *La performance des produits* : optimisation des qualités nutritionnelles, performances sensorielles, formulation, éco-emballages performants, nouveaux usages, objets connectés et applications consommateurs, nouveaux modes de commercialisation.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Les pôles de compétitivité sont-ils performants ?

Avant les regroupements auxquels la quatrième phase de l'appel d'offre des pôles de compétitivité vient d'aboutir, les pôles étaient gérés par une équipe de deux à 15 personnes pour un budget variant de 200 000 € à 3 M€ par an, leur rôle est d'animer la coopération entre les adhérents, de les aider à concrétiser des projets de R&D et à trouver des financements.

D'ordinaire, on retient que les dix bougies des pôles ont célébré l'émergence de 1 700 projets pour un montant de dépenses de R&D proche de 7 milliards, porté à 60% par les entreprises et 40% par l'Etat et les collectivités. Mais l'effet d'entraînement sur les performances des entreprises n'est pas démontré. Les évaluations les mesurent mal, notamment les brevets, les exportations, l'emploi ou la productivité qui découleraient de ces investissements.

Innov'Alliance revendique au bilan des deux pôles qui le constituent 545 M€ d'investissement R&D pour près de 250 projets. Gilles Fayard, son directeur général, ancien cadre de Nestlé chargé du transfert technologique au sein du groupe mondial, est à l'origine du pôle avec Yves Bayon de Noyer. « En 15 ans d'existence, le pôle est passé d'un à vingt salariés. Notre activité de soutien aux entreprises a-t-elle réussi ? Nous sommes le premier pôle à avoir créé un fonds d'investissement au profit de nos adhérents. Terralia venture innovation a été mis en place en 2017 avec la Banque populaire Méditerranée et sept actionnaires, le pôle étant le seul opérateur. Il est doté de 450 000 euros. A ce jour, cinq jeunes entreprises ont été financées en phase d'amorçage : Le petit béret (boissons sans alcool, Béziers), Cosmoz (soin de la peau, Lyon), MC2 solution (développeur d'application web et mobile, Avignon), Mo'Rice (dessert végétal), Telaqua (optimisation de l'irrigation, Aix-en-Provence) ».

Le budget d'Innov'Alliance est de 2 M€ par an, la moitié provenant de fonds publics. Son taux de financement privé le situe dans le peloton de tête des pôles. La vente de services représente 25% du budget de l'association. « Notre objectif est de 30% en 2022 en souhaitant, d'ici là pouvoir recruter deux collaborateurs de plus et réunir 600 membres », avance Yves Faure, le président. Les cotisations des 440 adhérents actuels apportent les 450 000 € restants. Mais pour combien de temps ?

Ne pas ralentir la R&D

« Nous venons de vivre une période d'adaptation extrêmement forte », souligne Jean-François Gonidec, directeur général des laboratoires M&L et l'Occitane en Provence. « Le constat environnemental est de plus en plus présent dans l'esprit du consommateur qui recherche un bien-être et un bénéfice écologique. C'est un défi qui pèse sur notre valeur ajoutée. Il concerne à la fois les intrants, les procédés et les modes de distribution de nos industries ».

Les adhérents, pour l'instant, répondent présent. « Il ne faudrait pas ralentir les efforts de R&D qui représentent le chiffre d'affaires des trois ou quatre prochaines années », plaide Gilles Fayard. Le pôle dispose de quelques atouts pour convaincre. Il est en effet le seul à avoir mis en place un baromètre de l'emploi et de la croissance pour comparer les entreprises du pôle et celles qui n'en font pas partie. « En dehors de 2008 et de 2011, nous enregistrons entre trois et cinq points de croissance en plus dans nos entreprises. Parfois même beaucoup plus, le chiffre d'affaires 2018 de nos adhérents ayant connu une

Ecrit par le 23 juillet 2024

hausse de +11%. Nous observons aussi une bonne dynamique de l'emploi ces deux dernières années, progressant de +5% en moyenne par an. »

Hervé Tusseau

Les pôles de notre région (2019 à 2022)

- **Capenergies** : décarboner les usages et améliorer l'efficacité énergétique via nucléaire et les renouvelables (Aix-en-Provence)
- **Safe Cluster** : sécurité, environnement, aéronautique et espace (Aix-en-Provence)
- **Eurobiomed** : médicaments, diagnostics, e-santé (Marseille)
- **Optitec** : Défense, sécurité et grands projets de recherche, villes et mobilité, santé et science du vivant, agriculture de précision (Marseille)
- **SCS** microélectronique, 'Big Data', Intelligence artificielle sécurité numérique (Valbonne)
- **Mer Méditerranée** : Défense, sûreté et sécurité maritimes, Naval, Nautisme, biologie marine, Port, littoral
- **Alimentation Bien-être, Naturalité** (Avignon)

Ecrit par le 23 juillet 2024



Légende = Yves Faure, président d'Innov'Alliance, était président de Terralia depuis 2017. A la tête de l'entreprise agroalimentaire Agro'Novae créée en 1986, implantée près de Manosque et labellisée 'Entreprise du patrimoine vivant', il avait alors succédé à **Chantal Minier** du groupe Panzani. Déjà présent à la création du Pôle en 2005 en tant que président du Critt (Centre régional d'innovation et de transfert de technologie) agroalimentaire, Yves Faure a ensuite été membre du conseil d'administration et trésorier de l'association du pôle de compétitivité.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Echange de maison : la Région Sud en pole position

Avec un taux de demandes de 19 %, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région la plus plébiscitée par les vacanciers pour échanger leur maison. Elle est suivie de la Nouvelle-Aquitaine, de la Bretagne, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes dans ce top 5 des régions les plus prisées.

Dans un contexte inédit où de nombreux Français s'interrogent encore sur leurs vacances suite aux annonces du déconfinement, la plateforme française d'échange de maisons et d'appartements entre particuliers homeexchange.com, leader mondial dans le secteur, enregistre un record de croissance sur les réservations en France. Plus de 700 000 nuits sont disponibles en juillet et en août dans les maisons et appartements proposé dans l'Hexagone par cette société fondée en 1992 par Emmanuel Arnaud sous le nom de 'Guest to guest'.

« Si habituellement les Français aiment voyager vers de nouveaux horizons, ils privilégient cette année les voyages en France », explique la plateforme regroupant une offre de plus de 400 000 maisons et appartements (dont 200 000 en France) dans 187 pays.

« La demande domestique des Français a doublé depuis l'an dernier. »

De par les circonstances, le marché français est plus que jamais au cœur des préoccupations de cette entreprise comptant 78 collaborateurs à Paris et Cambridge, dans l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis. En effet, 91 % des demandes envoyées par les Français sur le site de réservation Home exchange sont des demandes domestiques (demandes d'échanges en France). C'est le double comparé à l'année dernière, quand ces demandes ne représentaient que 45 % des demandes totales des Français. Par ailleurs, le nombre d'échanges finalisés par jour sur la plateforme a été multiplié par 30 de début mai à aujourd'hui. Depuis le début du mois de juin, en France, les demandes d'échanges par jour sont deux fois supérieures à celle de l'année dernière et la tendance est au local pour cet été.

« Les 5 premières régions représentent près de 80 % des demandes. »

Avec un taux de demandes de 19 % Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région française la plus choisie devant la Nouvelle-Aquitaine (18 %), la Bretagne (16 %), l'Occitanie (13 %) et Auvergne-Rhône-Alpes

Ecrit par le 23 juillet 2024

(12 %). Ce top 5 des destinations représente 78% des demandes sur le site. « Le point commun à ces destinations ? La nature qui y est présente sous de nombreux paysages, les points d'eau - océan, mer ou lacs - permettant de se baigner et la pluralité des monuments à visiter », constatent la plateforme qui affiche plus de 3,5 millions de nuitées sur les 12 derniers mois (février 2019 à février 2020).

« Les Provençaux préfèrent la Provence. »

Actuellement, les utilisateurs provençaux de Home exchange sont 2 fois plus nombreux à utiliser la plateforme que l'an dernier (89 % contre 47 %) afin de finaliser des échanges en France. Dans ce cadre, les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur plébiscitent, par ordre de préférence, la Bretagne, l'Auvergne et la Nouvelle-Aquitaine.

Carpentras : le centre ancien se refait une beauté

La [Ville de Carpentras](#), en association avec [la Cove \(Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin\)](#) s'est lancée dans la lutte contre l'habitat dégradé et la vacance des logements depuis 2011 avec le Programme national des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

La ville, tout un programme

Ce programme, initié par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) et piloté par la ville de Carpentras, prévoit la création de plus de 100 nouveaux logements -regroupés au sein de 6 îlots de bâtiments- grâce à des opérations de réhabilitation ou de démolition/reconstruction. Le PNRQAD permet également la réalisation d'équipements publics et la réhabilitation de commerces. Concernant le volet de l'habitat privé, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été conduite par la Cove de mai 2013 à juillet 2019 dans le cadre du PNRQAD.

Accompagner les propriétaires

Cette opération permet d'accompagner des propriétaires dans leurs travaux de réhabilitation de logements grâce au versement de subventions. Près de 120 dossiers ont été déposés dans le cadre de cette OPAH-RU, soit un peu plus d'1/5^e des bâtiments repérés comme étant en mauvais et très mauvais état. Cette réhabilitation a concerné 108 logements de propriétaires bailleurs et 8 logements de

Écrit par le 23 juillet 2024

propriétaires occupants, accompagnant également, 4 syndicats de copropriétés pour la réhabilitation des parties communes. C'est ainsi que près de 114 logements ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

OPAH-RU 2013-2019 : 4M€ de subventions publiques et 8,3M€ pour le secteur du bâtiment

L'ensemble des travaux intervenus a bénéficié d'un très important soutien financier de l'ensemble des partenaires : Anah, Conseil régional, Conseil départemental et Cove. Le budget global des subventions publiques (suivi-animation et travaux) a ainsi presque atteint 4M€. Plus largement, la réhabilitation des logements a engendré plus de 8,3M€ de travaux dédiés aux artisans ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment, dont plus de 53% sont basées sur le territoire de la Cove (91% des entreprises ayant leur siège social en Vaucluse). Au-delà des résultats positifs, le travail mené à travers cette OPAH-RU et dans le cadre du PNRQAD a permis d'intervenir contre l'habitat indigne.

Soliha Provence

Soliha Provence avait été désigné par la Cove comme animateur du dispositif. Son rôle était d'accompagner gratuitement les propriétaires, de la finalisation de leur projet jusqu'au versement des subventions en passant par le montage des dossiers financiers et les visites de contrôle. Il a veillé au bon fonctionnement de l'opération, a été présent sur le terrain pour des visites des logements et a tenu permanences et rendez-vous téléphoniques.